



POMME DE TERRE

Fiche filière

À retenir

8,6 millions de tonnes récoltées (plants y compris)
2^e producteur européen
1^{er} exportateur mondial en frais
+ 591 millions d'euros de balance commerciale en frais

ORGANISATION

Le secteur de la pomme de terre en France se segmente en différentes filières ayant leur propre organisation :

- La filière plant de pommes de terre qui est représentée par la FN3PT (Fédération nationale des producteurs de plants de pomme de terre).
- La filière pomme de terre de consommation en frais qui regroupe la pomme de terre de conservation, la pomme de terre de demi-saison, ainsi que la pomme de terre nouvelle ou primeur. Cette filière est représentée par le CNIPT (Comité interprofessionnel de la pomme de terre) et la production est orientée vers le marché du frais.
- La filière féculé qui est représentée par le GIPT (Groupement interprofessionnel de la pomme de terre transformée). Le secteur féculé a longtemps fait l'objet d'une Organisation commune de Marché en Europe avec des outils de gestion du marché (prix minimum, contingents, primes aux producteurs, aux féculiers...). Ces dispositions réglementaires ont pris fin en 2012. La filière française a, depuis, mis en place un cadre contractuel renforcé pour gérer les conditions générales d'achat des pommes de terre destinées à l'industrie de la féculerie, au travers d'un accord interprofessionnel.
- La filière pomme de terre transformée qui est également représentée par le GIPT, dont la production se destine aux industries (frites surgelées, chips, purées déshydratées, etc....).

PRODUCTION

En 2019 :

- 22 730 exploitations produisent des pommes de terre
- 207 157 ha cultivés
- 8,6 millions de tonnes récoltées
 - dont 790 000 tonnes de plants certifiés et dessus de plants
 - dont 959 000 tonnes de féculières
 - dont 273 000 tonnes de nouvelles ou primeurs
 - dont 6 539 000 tonnes de conservation et demi-saison

La France est en 2019, le 2^e producteur de l'Union européenne à 28, derrière l'Allemagne.

Source : Agreste, Eurostat, GIPT

TRANSFORMATION

- Produits transformés à base de pomme de terre
L'approvisionnement des usines françaises sur la campagne 2019/20 s'élève à 1 166 000 tonnes de pommes de terre dont :
 - 924 000 tonnes produites sous contrat,
 - 97 000 tonnes achetées sur le marché libre
 - 145 000 tonnes importées

• Féculé de pomme de terre
Sur la campagne 2019/20, on dénombre 1 490 producteurs sous contrat ; une livraison d'un volume autour de 1,2 million de tonnes de pommes de terre pour les deux usines françaises qui fabriquent 196 300 tonnes de féculé. La féculé native est utilisée à 70 % par l'industrie agro-alimentaire, 24 % par la papeterie/cartonnerie et 6 % par la chimie/pharmacie.

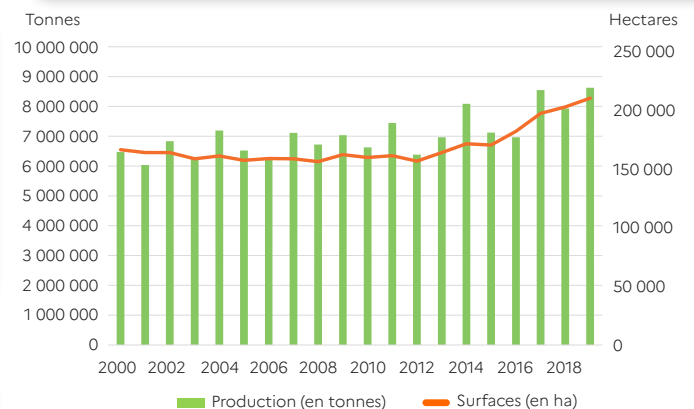
Source : GIPT

CHIFFRES D'AFFAIRES

En 2019, le chiffre d'affaires de la production de pommes de terre s'élève à 3,7 milliards d'euros.

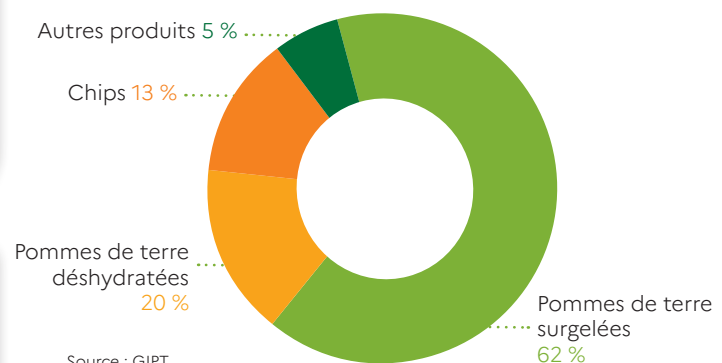
Source : Insee – comptes de l'agriculture

Surfaces et volumes de production de pommes de terre en France



Source : Agreste, Eurostat, GIPT

Répartition des tonnages valorisés de pommes de terre transformées – campagne 2019/20



Source : GIPT

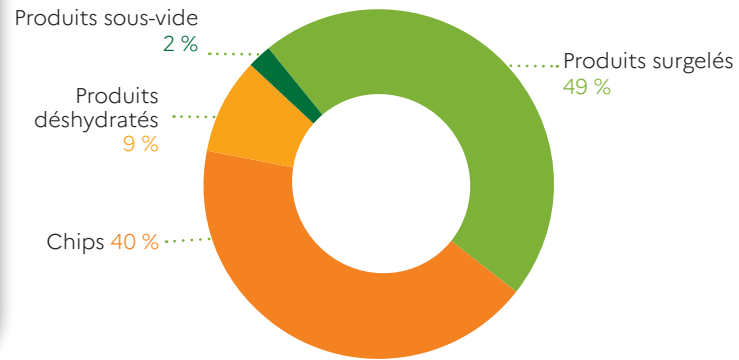


CONSOMMATION

- En 2019, les achats de pommes de terre à l'état frais des Français pour leur consommation à domicile sont de 24 kg/an/ménage pour environ 29 € dépensés. La pomme de terre à l'état frais est consommée par 92 % des Français.
- En ce qui concerne les pommes de terre transformées, le budget des achats des Français pour leur consommation à domicile est d'environ 30 €. La pomme de terre transformée est consommée par 94 % des Français.
- La consommation hors domicile est estimée à environ 50 % de la consommation totale en France de produit transformés à base de pomme de terre.
- Sur la campagne 2019/20, pour les produits transformés à base de pomme de terre, la consommation apparente des Français s'est élevée à environ 2 millions de tonnes en équivalent pomme de terre fraîche.

Source : Panel Kantar pour FranceAgriMer, Cnipt, Gipt

Répartition des achats des ménages pour les produits transformés à base de pommes de terre en 2019/20 (en sommes dépensées)



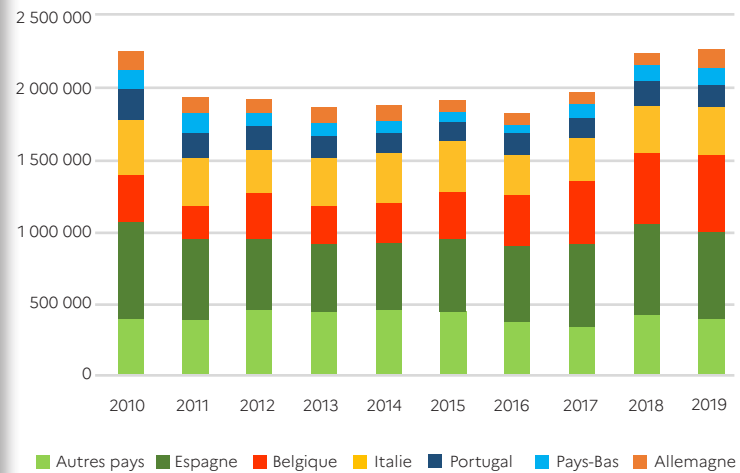
Source : Panel Kantar pour FranceAgriMer, Cnipt, Gipt



ÉCHANGES

- Excédent de + 591 millions d'euros pour les pommes de terre à l'état frais (y compris semence).
- Déficit de - 322 millions d'euros pour les produits transformés à base de pommes de terre (hors féculé).
- La France est le 1^{er} exportateur mondial en volume de pommes de terre fraîches (hors pomme de terre de semence) avec 2,1 millions de tonnes exportées en 2019 et le 1^{er} en valeur avec 623 millions d'euros. Cette très bonne performance à l'export s'explique en partie par la qualité de la production française qui répond aux standards de commercialisation de l'Europe (lavabilité, calibrage, conservation...) aussi bien pour le marché du frais que pour les industries (notamment belges et néerlandaises qui s'approvisionnent en France).
- Le plant de pomme de terre français s'exporte également très bien avec 220 000 tonnes exportées (2^e exportateur mondial).
- Le taux de certification officielle du plant français, qui s'élève à environ 88 %, place la France en 4^e position mondiale derrière les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. L'organisation de la filière française pour exporter est aussi à l'origine de ce très bon positionnement à l'export.
- La France est le 5^e exportateur mondial de pommes de terre surgelées en 2019 en valeur et le 3^e importateur mondial. La France a importé plus de 1,6 million de tonnes de pomme de terre transformées (en équivalent pomme de terre fraîche, hors féculé) pour près de 771 millions d'euros.
- La France exporte ses volumes en frais quasi-exclusivement vers l'UE : 99 % des volumes pour la pomme de terre primeur, 99 % pour la pomme de terre féculière, 98 % pour la pomme de terre de conservation. En revanche, elle exporte 45 % des plants de pommes de terre en dehors de l'UE (Égypte, Tunisie, Algérie et Jordanie notamment).

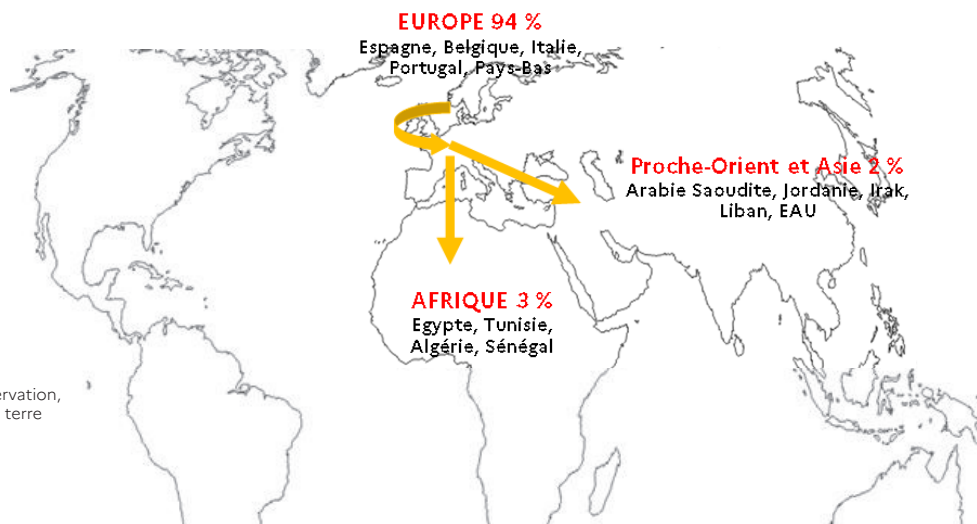
Exportations françaises de pommes de terre à l'état frais (plants compris) par destination en tonnes



Source : Douane française



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT (2019)



*Pomme de terre à l'état frais : de conservation, primeur, féculière, plants de pomme de terre
Source : Douane française